

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA ANNONCE L'ATTEINTE D'UN PAIEMENT D'ÉTAPE PRÉ-CLINIQUE POUR UN NOUVEAU PROJET D'ANTICORPS MONOCLONAL DÉVELOPPÉ EN COLLABORATION AVEC NOVO NORDISK A/S

- *Ce projet d'anticorps est entré en recherche chez Novo Nordisk A/S ; il fait l'objet d'une licence exclusive auprès de ce dernier selon les termes de l'accord entre Novo Nordisk A/S et Innate Pharma*
- *IPH 24 est le quatrième projet atteignant cette étape de développement dans le cadre de la collaboration initiée en 2003 entre les deux Sociétés; ce passage a déclenché un paiement d'étape à Innate Pharma dont le montant n'est pas rendu public*

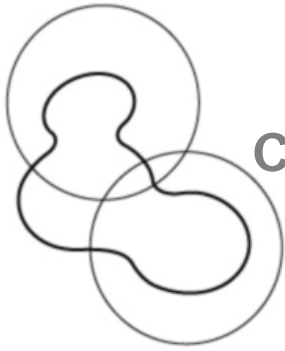
Marseille, le 12 février 2009

Innate Pharma SA (la « Société » ; Euronext Paris: FR0010331421 – IPH), société biopharmaceutique qui développe des candidat-médicaments ciblant le système immunitaire inné, annonce le passage d'une nouvelle étape sur l'un de ses projets menés en collaboration avec Novo Nordisk A/S. Visant les pathologies inflammatoires chroniques et les maladies auto-immunes, selon l'accord signé en 2006 par les deux sociétés, IPH 24 entre donc en phase de recherche et d'identification d'un nouvel anticorps monoclonal ciblant les cellules NK (Natural Killer) et les lymphocytes T.

Innate Pharma a reçu un paiement d'étape lié à cet avancement dont le montant n'est pas rendu public. Selon l'accord entre les deux sociétés, Novo Nordisk A/S prend la responsabilité du développement pré-clinique et clinique et de l'éventuel enregistrement auprès des autorités de santé de candidat-médicaments issus de ce programme de recherche. Innate Pharma est éligible à des redevances sur les ventes de médicaments qui seraient issus de ce projet et recevraient dans le futur une autorisation de commercialisation.

« Avec IPH 2201 et IPH 2301, c'est notre troisième programme en cours de développement dans l'inflammation avec Novo Nordisk A/S. C'est une nouvelle démonstration de la productivité de notre partenariat et de la pertinence de notre approche dans ce champs thérapeutique », déclare François Romagné, Directeur Général Adjoint et Directeur Scientifique d'Innate Pharma.

Les maladies inflammatoires - telles que la polyarthrite rhumatoïde ou la maladie de Crohn - affectent des millions de patients dans le monde, en attente de thérapies plus efficaces et mieux tolérées. Elles sont à l'origine d'un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards de dollars pour la première génération d'anticorps monoclonaux en 2008.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

A propos de l'accord entre Innate Pharma et Novo Nordisk A/S :

Selon l'accord signé en 2006 par Innate Pharma et Novo Nordisk A/S, les deux sociétés mettent en commun leur R&D dans le domaine des cellules NK pendant trois années, jusqu'à mars 2009. Cette collaboration vise à accompagner de nouveaux anticorps monoclonaux de la recherche exploratoire jusqu'à l'entrée en développement pré-clinique réglementaire pour des maladies inflammatoires et auto-immunes. Depuis la signature de cet accord, trois anticorps sont entrés en développement pré-clinique réglementaire : IPH 2101, aujourd'hui en essai clinique dans le cancer, et IPH 2201 et IPH 2301, aujourd'hui en développement pré-clinique réglementaire.

En liaison avec l'accord d'échange d'actifs annoncé en octobre 2008, Innate Pharma est désormais le détenteur exclusif des droits de développement et des droits commerciaux de IPH 2101 tandis que Novo Nordisk A/S est le détenteur exclusif des droits de développement et des droits commerciaux de IPH 2301. Novo Nordisk A/S est éligible à des paiements d'étapes et des redevances en cas de ventes futures de IPH 2101.

Un point sur la collaboration sera fait à l'occasion de la publication des résultats annuels d'Innate Pharma le 27 février 2009.

A propos des cellules Natural Killer (NK) :

Les cellules NK appartiennent à la famille des lymphocytes, qui comprennent également les cellules T et B. Présentes en grande quantité dans le sang (jusqu'à 10% des lymphocytes circulants), les cellules NK font partie de ce qu'on appelle le système immunitaire inné, première ligne de défense contre les pathogènes.

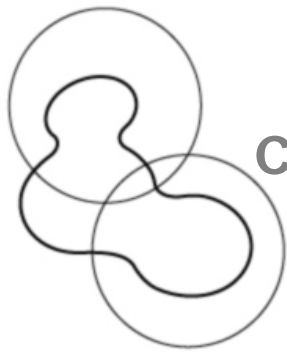
Commandées par des signaux activateurs et inhibiteurs reçus par des récepteurs qui tapissent leur surface, les cellules NK sont capables, une fois activées, de tuer des cellules tumorales et des cellules infectées. Elles jouent également un rôle prépondérant dans le contrôle des réactions inflammatoires, ainsi que dans le déclenchement et la régulation des réponses immuno-adaptatives à long terme.

A propos d'Innate Pharma :

Fondée en 1999 et financée par des investisseurs en capital de premier plan jusqu'à son introduction en bourse sur Euronext Paris en 2006, Innate Pharma S.A. (NYSE Euronext Paris: FR0010331421 – IPH) est une société biopharmaceutique qui développe des candidat-médicaments aux mécanismes d'actions nouveaux et ciblant le système immunitaire inné.

Le travail pionnier des scientifiques fondateurs et des équipes d'Innate Pharma a permis la création de trois plateformes de produits (cellules T gamma delta, cellules NK et TLR), bénéficiant chacune d'éléments de validation clinique indirects en cancérologie.

En dehors du cancer, les candidat-médicaments d'Innate Pharma présentent un potentiel de développement dans le traitement des maladies infectieuses et des pathologies inflammatoires chroniques. Deux des candidat-médicaments de la Société sont aujourd'hui en



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

phases cliniques, la plus avancées étant en essais de Phase II dans des indications de cancérologie et d'infectiologie.

Fort de son positionnement scientifique dans la pharmacologie de l'immunité innée, de sa propriété intellectuelle et de son savoir-faire en matière de R&D, Innate Pharma entend devenir un acteur majeur sur le marché en forte croissance de l'immunothérapie.

Basée à Marseille, France, Innate Pharma comptait 89 collaborateurs au 31 décembre 2008.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421

Code mnémorique IPH

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans les dites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Laure-Hélène Mercier,
Directeur, Relations Investisseurs
Tél. : +33 (0)4 88 66 05 87
lmercier@innate-pharma.fr

Alize Public Relations

Caroline Carmagnol
Tél. : +33 (0)1 41 22 07 31
Mob.: +33 (0)6 64 18 99 59
caroline@alizerp.com